

12 fév 2021 -17:21

Appartient à Conseil des ministres du 12 février 2021

## COVID-19 : mesures visant à soutenir le télétravail des fonctionnaires fédéraux

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un train de mesures visant à soutenir le télétravail des fonctionnaires fédéraux dans le cadre de la pandémie de coronavirus.

Cela concerne la mise en œuvre de mesures dans six domaines visant à soutenir les (télé)services et le télétravail des fonctionnaires, à savoir :

- des mesures de prévention du burn-out chez les fonctionnaires fédéraux
- renforcer la communication de l'administration fédérale
- des efforts en matière de stratégie d'image de l'employeur pour les emplois liés à la Covid
- une procédure de sélection des fonctionnaires à distance
- des formations tant pour les dirigeants que pour les collaborateurs
- l'achat de matériel et d'appareils pour aménager la situation de télétravail des agents avec un handicap

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Tobias Daneels  
Porte-parole  
+32 486 14 88 13  
[tobias.daneels@desutter.fed.be](mailto:tobias.daneels@desutter.fed.be)